

Des avancées majeures dans la relation entre l'administration fiscale et les entreprises

Publié le 14 mars 2019

Le Medef accueille très positivement les mesures annoncées aujourd'hui par le Ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, pour instaurer une nouvelle relation de confiance entre les entreprises et l'administration fiscale. Il s'agit d'une avancée majeure dans la relation entre administration et contribuables, attendue de longue date par le Medef.

La palette d'outils proposée, qui traduit la volonté d'adaptation des pouvoirs publics à la diversité du monde des entreprises, va constituer un atout majeur dans l'environnement économique de la France. Le Medef salue notamment l'accompagnement fiscal des PME, l'offre de rescrits et le partenariat pour les grandes entreprises et ETI, grâce auxquels l'administration soutiendra l'activité des entreprises en sécurisant les problématiques fiscales en amont. L'engagement de l'administration de soutenir les entreprises françaises dans leurs relations avec les administrations étrangères est également une évolution positive.

*« La prévisibilité, la sécurité juridique et la certitude que les erreurs pourront être corrigées sans pénalités sont des facteurs clés pour le développement des entreprises françaises, leur prospérité et leur engagement à l'international et l'attractivité de la France, souligne **Geoffroy Roux de Bezieux, président du Medef**. Il est temps que la culture du contrôle fiscal évolue : nous attendons que l'administration soit davantage en appui des entreprises, dans un climat de dialogue apaisé. La crainte du contrôle doit laisser place à la volonté d'échanger et à la confiance mutuelle. Les ressources de l'administration pourront ainsi être mieux utilisées pour cibler les fraudeurs ».*

Le Medef salue la signature des premiers protocoles entre l'administration et déjà plus d'une dizaine d'entreprises, et suivra avec attention le développement de ces nouvelles relations.